

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Zofingue, le 13 mars 2024

VFCB : Discussions animées lors de l'AG chez Glas Trösch

C'est presque au complet que les membres de l'Association pour la promotion des métiers de la carrosserie, la VFCB, se sont réunis le 7 mars 2024 à Oensingen SO. Outre les thèmes standard de l'Assemblée générale, les fournisseurs de la branche ont échangé sur la manière d'effectuer le sponsoring pour la branche et ont chargé le Comité de former un groupe de travail – avec pour sujet : quels sont les bénéfices qu'en tirent les membres de la VFCB ?

Après un café de bienvenue, les quatre membres du Comité de la VFCB ont salué les participants à la 8ème Assemblée générale, le matin du 7 mars 2024, dans les locaux de Glas Trösch AG, à Oensingen. 18 des 19 ayant-droit de vote et une poignée d'invités ont pris place à 10h30. Le Président de l'association, Felix Wyss, et son Secrétaire, Daniel Röschli, modéraient la rencontre. L'approbation des points à l'ordre du jour, comme le rapport annuel ou le procès-verbal de l'Assemblée de l'année dernière, n'ont constitué qu'une formalité.

Lors du rapport d'activité 2023 sur l'utilisation des fonds dans la formation professionnelle, Daniel Röschli a profité de l'occasion pour informer sur la situation de la convention collective de travail. La déclaration de force obligatoire de la CCT est en suspens auprès du Secrétariat d'État à l'économie, le Seco, depuis juillet 2022, mais : « Nous sommes optimistes quant au fait que le Conseil fédéral traite définitivement le dossier et le signe dans les jours à venir. Une convention collective de travail de force obligatoire contribue notamment à renforcer la cohésion de notre branche, y compris en Suisse latine. » (Note de la rédaction : le Conseil fédéral a entre-temps approuvé l'extension du champ d'application de la convention collective de travail au 1er avril 2024).

Un groupe de travail créé à la suite d'intenses discussions

L'approbation du budget 2024 a donné lieu à des discussions plus intenses. Quelques membres ont exprimé le souhait que l'utilisation des contributions de sponsoring soit à l'avenir fixée de manière encore plus détaillée afin d'optimiser le soutien. La discussion s'est ensuite orientée vers la question de savoir comment la VFCB pouvait avoir une fenêtre plus ouverte envers le public, comme ce fut auparavant le cas lors des rencontres de la branche. Felix Wyss a répondu qu'une telle occasion se présenterait à partir de 2025 : « Avec le nouveau bâtiment à Bernexpo, qui accueillera transport-CH/carrosserie-CH/aftermarket-CH, nous disposerons de cette plate-forme, ce qui nous permettra de perpétuer l'esprit d'anciennes manifestations de la branche comme celle de Langenthal, et ce sur le plan national. »

Les membres ont finalement chargé le Comité de former un groupe de travail qui planchera, entre autres, sur la question de l'attractivité de l'association pour de nouveaux membres.

L'un des membres actuels, Enzo Santarsiero, Directeur chez André Koch AG, une entreprise dans le giron d'Axalta depuis 2024, souligne l'attrait que représente pour lui et son entreprise une participation active à l'association, entre autres au travers des échanges toujours animés qui ont lieu entre les membres : «



Nous ne nous rencontrons pas très souvent, c'est pourquoi j'apprécie ces rencontres annuelles, mais aussi d'autres occasions. C'est bien ce qui fait vivre l'association. Nous portons et supportons ensemble les défis de la branche. La VFCB est le cadre qui nous permet de l'afficher et de la proclamer. »

La fin d'un septennat

Le Comité, sous l'égide de Felix Wyss, a adressé ses remerciements à Andi, membre du Comité et qui se retire après sept ans de fonction. Son poste est repris par Armin Haymoz, l'un des Vice-Présidents de carrosserie suisse et représentant de la Suisse romande. Les ayant-droit de vote présents ont donné leur feu vert à l'unanimité à cette nouvelle entrée au Comité. Selon Felix Wyss, l'arrivée du Fribourgeois Armin Haymoz au Comité est particulièrement avantageuse pour la Suisse romande : « Cette nomination permet à la VFCB de s'ancrer en Romandie et d'y renforcer sa présence, ce qui représente, nous l'espérons, une bonne perspective de développement. »

La prochaine Assemblée générale est prévue pour le 6 mars 2025 chez André Koch AG, à Urdorf ZH.

À propos de la VFCB

Qui veut l'avenir doit investir dans l'avenir. C'est exactement ce que fait l'Association pour la promotion des métiers de la carrosserie VFCB. Elle défend et promeut les intérêts du métier de carrossier en renforçant la formation professionnelle et continue. Fondée le 27 mars 2015, l'association soutient par ses moyens l'Organisation du travail (OrTra), qui s'engage en tant qu'organisme responsable pour la formation professionnelle dans la branche de la carrosserie. Toute entreprise suisse ou étrangère active en tant que fournisseur dans la branche suisse de la carrosserie peut devenir membre. Le siège de l'association se trouve au secrétariat de carrosserie suisse à Zofingen.

Si vous avez des questions, veuillez contacter

VFCB

Forstackerstrasse 2b

4800 Zofingue

Téléphone 062 745 90 80

info@carrosseriesuisse.ch

www.vfcb.ch